


DISPOSITIF D'ACCUEIL, D'HÉBERGEMENT ET D'INSERTION



Organisé autour de services de veille sociale (service intégré d'accueil et d'orientation – SIAO -, 115, services d'accueil et d'orientation, accueils de jour, SAMU social), le dispositif vendéen compte une capacité d'environ 1 200 places.

Présentation du dispositif départemental

Le dispositif d'accueil et d'hébergement d'urgence s'appuie sur le 115, numéro d'appel gratuit, ainsi que sur le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO), véritable plate-forme centralisant les demandes de prise en charge ainsi que les capacités d'accueil, pour orienter au mieux vers le logement adapté ou l'hébergement. Le département dispose également de trois Services d'Accueil et d'Orientation (SAO) localisés à la Roche-sur-Yon, aux Sables d'Olonne et à Challans. Il dispose également d'une équipe mobile (SAMU social) en période hivernale à La Roche-sur-Yon et deux maisons d'accueil de jour, l'une à La Roche-sur-Yon, l'autre aux Sables d'Olonne.

Le département compte 6 centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) offrant une capacité totale de 200 places d'hébergement réparties de la manière suivante : 140 accueils potentiels pour personnes en parcours d'insertion, 28 en prise en charge d'urgence et 32 places de stabilisation.

70 logements financés par l'Allocation Logement Temporaire (ALT) offrent 123 places.

Des petites haltes, réparties sur le département et gérées par des bénévoles, offrent environ 25 places.

Les FJT/résidences sociales sont au nombre de 7, pour une capacité totale de 611 places.

2 résidences sociales pour travailleurs en mobilité professionnelle ont récemment ouvert, l'une à Saint Hilaire de Loulay, l'autre aux Herbiers. Une troisième est en construction à Noirmoutier.

37 logements en intermédiation locative dont 33 en sous-location et 4 en mandat de gestion permettent une transition vers le logement pérenne.

5 maisons relais situées à La Roche-sur-Yon, à Challans et aux Sables d'Olonne offrent aujourd'hui 86 places.

Au total la Vendée dispose de 1 245 places, qui sont très majoritairement financées par l'Etat pour l'hébergement d'urgence, de stabilisation et d'insertion. L'Etat finance également des temps d'accompagnement social avec la mesure d'accompagnement vers et dans le logement et un dispositif spécifique d'accompagnement des ménages accueillis en logements ALT.